

# Lugagnac

## L'ECHO DES CAZELLES

### BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL N° 40

#### LE MOT DU MAIRE

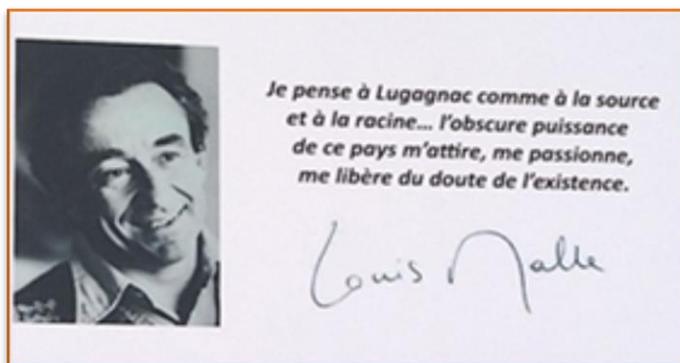
Huit ans après les premières rencontres cinématographiques en Sud-Quercy, sur cette place inaugurée alors en hommage au cinéaste, nous étions réunis le 1er août autour de sa famille pour rappeler les liens forts qui unissaient Louis Malle à Lugagnac et à ses habitants.

Déjà en 2015, l'affiche de cet événement mettait l'accent sur son attachement à ce terroir en le présentant comme « filmeur du monde, filmeur du Causse ». C'est ici qu'il a en effet posé sa caméra à plusieurs reprises et qu'il a écrit les scénarios de

nombre de ses films, composant une oeuvre d'une grande diversité que l'on redécouvre heureusement aujourd'hui. Oui, certainement, le Causse, son environnement, ses habitants ont été pour lui à la fois inspirants et ressourçants.

Depuis mon arrivée à la Mairie de Lugagnac, je me disais que nos visiteurs devaient pour la plupart s'interroger : pourquoi une place Louis Malle à Lugagnac ? Comment alors répondre à cette question, illustrer l'importance de Louis Malle dans la mémoire collective du village et au-delà. Encore fallait-il définir la forme que pourrait prendre ce témoignage.

Nous avons beaucoup échangé avec les enfants de Louis et choisi de mettre en valeur quelques propos très forts, tenus lors des rares entretiens où il a parlé de « son » village, illustrés par une photographie issue de la collection familiale.



Ce fut un beau moment partagé, à la fois émouvant et chaleureux. Au nom de ses frère et sœur et de leurs enfants, Justine, dont la présence régulière au Coual et sa participation aux festivités du village témoignent de son attachement à Lugagnac a su trouver les mots pour camper le lien qui reliait Louis Malle, Lugagnac et le Lot. Vous en trouverez le texte intégral en pages 11 et 12 de ce numéro.

Avec le concert de Lot Allegro, la séance de cinéma (qui aurait dû être en plein air !) et les manifestations traditionnelles, nous avons vécu un été très riche en manifestations diverses ayant connu un succès mérité grâce à l'implication de tous et notamment de la nouvelle équipe des Amis de Lugagnac. Merci donc à vous pour cette provision de bon souvenirs pour affronter l'automne !

François Reymann

# SOMMAIRE

Sommaire 2



## VIE MUNICIPALE

Informations municipales 3/ à 5

Solidarité 5/6

Procès-verbaux des Conseils Municipaux 6 à 8



## INFORMATIONS DIVERSES 8



## LUGAGNAC : ses habitants, sa vie locale, son patrimoine

Cela s'est passé, se passe ou se passera à Lugagnac 9 à 12

Du côté des Amis de Lugagnac 12/13



## LES PAGES RECREATIVES

La page de botanique de Maxime 13/14

Vos pages de jeux 15

Vos pages photos de l'été 16 à 23

Mairie de Lugagnac

Tél : 05 65 24 30 91

Mail : [mairie.lugagnac@orange.fr](mailto:mairie.lugagnac@orange.fr)

Site internet : [lugagnac46.fr](http://lugagnac46.fr)



### SOIRÉE CINÉMA du 5 août



Le samedi 5 août avait lieu la séance de cinéma offerte par la municipalité. Quel meilleur retour sur cette soirée pouvions-nous avoir que celui du réalisateur de « Monsieur Constant » ? Voici ce qu'il a écrit sur sa page FaceBook à son retour en Bretagne :

« Après neuf heures de route le petit village de Lugagnac est apparu entre ciel et terre, niché dans un sanctuaire hors du temps. J'aperçus la silhouette de Monsieur Constant debout entouré de quelques villageois. On s'est retrouvés tout sourires dehors comme si nous ne nous étions jamais quittés.

Les spectateurs débarquaient par dizaines sur la place où se dressait le grand écran qui commençait à tanguer par intermittence. Le vent et une petite pluie s'invitaient sans crier gare ! François, le chaleureux maire de Lugagnac, regardait le ciel avec angoisse. L'équipe technique annonça le verdict.

Impossible de maintenir la projection avec ce vent. Hors de question d'annuler. Voilà que François et quelques fidèles se concertent. La salle des fêtes ? Trop petite pour le grand écran et contenir le public présent. "Vous avez une très jolie église". Nathalie, adjointe municipale (et fan du petit Arthur !) me répond : "Mais oui j'ai les clefs de l'église mais il nous faut la permission du curé !". Et hoop permission dans la poche, nous voici tous portant en grande hâte le matériel de projection dans l'église dont la largeur correspondait exactement à la taille du grand écran.

Oui un petit miracle et une grande première pour ce lieu sacré.

Pour des raisons que je ne peux expliquer ici, l'émotion de Jean-Claude était palpable.

Le petit cimetière jouxtait l'église.

La séance s'acheva par un grand silence suivi d'un applaudissement qui ressemblait à des retrouvailles éternelles.

Elle était là juste à côté de nous ....

Lugagnac... la dernière séance de Monsieur Constant... BEAU ! »

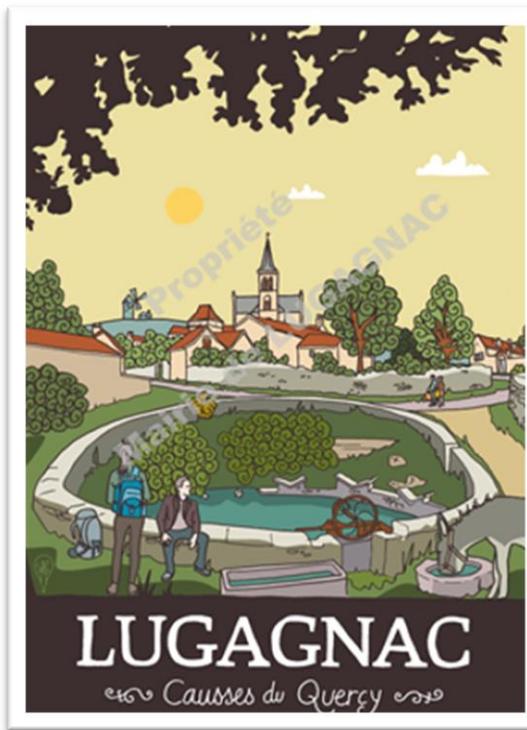
Alan Simon



Découvrez en pages 9 et 10 l'interview accordée par Jean-Claude Drouot :

« Rencontre d'un homme et de sa terre d'élection : Jean-Claude Drouot et le Causse »

## LUGAGNAC S'AFFICHE !



Une proposition a été faite récemment auprès des communes du Lot par un artiste du gourdonnais qui réalise des posters dédiés aux villages du département. Cette idée a retenu notre attention et nous avons donc confié à Adrien Lourd le soin de dessiner une affiche pour Lugagnac.

Après une visite guidée sur place, il a fourni au conseil municipal un premier projet qui a ensuite été modifié sur les points soulevés. Voici la version définitive. Il ne s'agit pas d'un dessin d'après nature, mais d'une interprétation d'artiste sur sa perception du village.

La commande de cette affiche a pour objectif de disposer d'un visuel appartenant à la commune créé spécialement pour être repris sur différents supports de communication (affiches, cartes postales...). Nous espérons qu'elle vous plaira.

**Vos réactions et idées sur les usages qui pourraient lui être réservés seront les bienvenues.**



### Campagne de recensement 2024 de l'INSEE :

Elle se déroulera de début janvier à fin février 2024.

Elle sera réalisée

- Soit au domicile des personnes qui le souhaiteront, par un agent recenseur recruté par la commune pour cette opération,
- Soit directement en ligne par les habitants qui préféreront cette formule.

Tous les habitants de la commune seront contactés lorsque les modalités de la campagne 2024 nous auront été communiquées.



### BILAN DE LA SESSION 2023

La dernière session du mémo club s'est achevée en juillet autour d'un goûter copieux dans une ambiance détendue et conviviale.

En plus d'anciens participants, nous avons accueilli de nouvelles personnes et rapidement un nouveau groupe dynamique s'est créé avec toujours les mêmes objectifs : stimuler les capacités intellectuelles et la mémoire par des activités ludiques et variées.

Les animatrices ont eu à cœur de proposer de nouveaux exercices, notamment pour les personnes déjà venues l'année précédente.

Elles remercient les participants pour leur gentillesse et leur bonne humeur mais aussi pour la richesse des expériences qu'ils ont accepté de partager avec le groupe.

**Une nouvelle session du mémo club redémarrera début janvier 2024, nous rappelons qu'avec le soutien de la mairie, elle est gratuite et ouverte à tous les habitants de Lugagnac.**

**Les dates pour les inscriptions seront communiquées fin 2023.**

Stéphanie et Martine

Animatrices du Mémo Club



## TRAVAUX

**Sécurité incendie** : les deux citernes ont été livrées fin septembre et installées devant le hangar communal situé sur le chemin des Adrets et sur le parking en contrebas de la route des Serres.

**Puy de Ferrières** : remontage des murs et consolidation de l'ensemble. Ces travaux ont été réalisés du 14 au 18 septembre 23.

**Voirie** : réfection complète du revêtement de la place de l'Eglise, la rue du Porche An 2000 et de la placette route du Barry ainsi que du parvis de la Salle des Fêtes, du chemin des Iris et du chemin de Benech.  
La rue de l'Eglise fera partie d'une autre tranche de travaux.



## SOLIDARITÉ



### JOURNÉE CITOYENNE DE L'AUTOMNE

samedi 28 octobre 2023

Café et croissants avant le départ, pour dynamiser les énergies.

**Chantiers :**

- Embellissement de l'environnement de la Salle des Fêtes, peinture de l'encadrement des portes,
- Nettoyage des abords du hangar du chemin des Adrets, désormais propriété de la commune,
- Poursuite du remontage des murets sur le chemin des Puits.

**Repas partagé** : vos tartes salées ou sucrées et vos salades seront les bienvenues pour compléter les denrées procurées par la municipalité. Nous vous espérons toujours aussi nombreux à partager ce moment de labeur dans la convivialité.

## ACTIONS COLLECTIVES

### VIDANGE DE FOSSES

Rappel : la liste des inscriptions pour le **second semestre 2023** est affichée en mairie. Date limite d'inscription : **30 novembre**



### Solidarité Bouchons 31

**Bravo, déjà deux grands cartons remplis par vos soins et remis à l'Association.**  
**Le carton dédié à cette action est toujours installé derrière la porte de la mairie qui donne accès au logement.**  
**Continuez à le remplir de bouchons et de capsules en plastique pour aider des personnes en situation de handicap à bénéficier d'équipements adaptés.**  
**Merci pour eux**



## Procès-Verbaux des réunions du Conseil Municipal

### Procès -Verbal Réunion du 24 avril 2023

**Etaient présents :** François REYMANN, Nathalie DEVIMES, Philippe RAMOND, Yannick MONTAGNÉ, Vincent LAGARRIGUE, Laurence MARY, Catherine MORIN, Jean-François VIGNES.

**Absent excusé :** Norbert FLACONÈCHE, ayant donné pouvoir à Jean-François VIGNES.

La séance, sous la présidence de Monsieur François REYMANN, Maire, est ouverte à 18h15.

Madame Catherine MORIN est nommée secrétaire de séance.

#### **I. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 24 mars 2023 :**

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

**II. Délibération :** Acquisition d'un écran et d'un vidéoprojecteur – Demande de subvention à la CARSAT

Le coût du matériel s'élève 10 750 €. La subvention demandée est de 50%. Il resterait à la charge de la commune 5 375 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **III – Informations et discussions**

III-I – Le Maire, François REYMANN, informe les élus de la tenue d'un Conseil Municipal Extraordinaire le 09 juin 2023 en vue des élections sénatoriales programmées le 24 septembre 2023. Il s'agira de désigner parmi les membres du Conseil un délégué et trois suppléants qui représenteront la commune lors du vote qui se tiendra à Cahors (vote à deux tours à bulletin secret).

III-II- SPANC : Rapport 2022 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Le Maire donne lecture du rapport et précise la nouvelle tarification pour les usagers :

✚ Contrôle de conception : 150 €

✚ Contrôle de réalisation ou Suivi de contrôle : 100 €

Le SPANC a effectué 35 visites à Lugagnac en 2022.

III-III – Restauration des vitraux d'un meuble dont un habitant a fait don à la commune.

Ce meuble est destiné à être installé dans la salle de la Mairie.

Un devis de 435 € est proposé. La proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **IV – Questions diverses**

IV-I – Enfouissement des réseaux : le Maire informe les élus que la subvention annoncée par la Région est inférieure de 1 432 € au montant initialement escompté suite à une erreur d'interprétation du devis de la FDEL. Une démarche va être entreprise pour tenter de récupérer notre demande initiale de 18.344 euros.

IV– II – Prévention Incendie : les citernes seront livrées avec quelques mois de retard.

IV– III – Travaux de sécurisation routière sur le chemin des Adrets : du 2 au 15 mai la circulation sera interdite à la circulation pour l'installation des ralentisseurs (sauf pour les riverains).

IV– IV– L'arrêté global permanent de circulation dans le village, qui intègre les prescriptions déjà en application et instaure la limite de vitesse à 30 km/h dans l'agglomération est en vigueur depuis le 25 avril 2023.

IV-V- Eclairage public : le réglage des heures sera effectué prochainement par l'entreprise en assurant la maintenance.

IV-VI- Une réflexion sera menée sur la nécessité d'installer un panneau sur le chemin d'accès au lac Audry afin d'éviter des stationnements autour du lac.

IV-VII- Trousses de premiers secours : acquises par la municipalité, elles seront remises aux participants à la formation du 29/04/23.

IV-IX- La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 aura lieu à 11 heures devant le Monument aux Morts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **26 mai** à 18h15 en Mairie.

#### **Procès -Verbal Réunion du 09 juin 2023**

**Etaient présents** : François REYMANN, Nathalie DEVIMES, Philippe RAMOND, Norbert FLACONÈCHE, Vincent LAGARRIGUE, Catherine MORIN, Jean-François VIGNES, Sophie WALTER.

**Présent en visioconférence** : Yannick MONTAGNÉ, ayant donné pouvoir à François REYMANN.

**Absente excusée** : Laurence MARY, ayant donné pouvoir à Catherine MORIN.

La séance, sous la présidence de Monsieur François REYMANN, Maire, est ouverte à 18h15.

Madame Catherine MORIN est nommée secrétaire de séance.

#### **I. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 28 avril 2023 :**

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

#### **II. Elections sénatoriales 2023 - Désignation du délégué et des suppléants :**

Constitution du Bureau :

- Président : François REYMANN
- Conseillers municipaux les plus âgés : Sophie WALTER, Catherine MORIN
- Conseillers municipaux les plus jeunes : Nathalie DEVIMES, Vincent LAGARRIGUE
- Secrétaire : Norbert FLACONÈCHE

Désignation du titulaire : François REYMAN à l'unanimité soit 10 votes

Désignation des suppléants : Nathalie DEVIMES, Philippe RAMOND, Yannick MONTAGNÉ, à l'unanimité soit 10 votes.

#### **III – Informations et discussions : PLUi**

Les documents qui seront présentés aux conseillers communautaires le 29 juin 2023 en vue de l'arrêt de la démarche initiée pour le PLUi ont été préalablement adressés à l'ensemble des élus municipaux.

Ces documents donnent lieu à des échanges ainsi qu'à des explications apportées par le Maire et la première adjointe.

#### **IV – Questions diverses**

Aménagement du chemin des Adrets : les mesures de sécurisation apportées avec deux ralentisseurs semblent avoir les effets escomptés ; il est constaté un net ralentissement des véhicules sans pour autant créer de nuisances sonores.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H00.

Les prochaines réunions du Conseil Municipal sont fixées au **23 juin, 28 juillet et 22 septembre** à 18h15 en Mairie.

#### **Procès -Verbal Réunion du 28 juillet 2023**

**Etaient présents** : François REYMANN, Philippe RAMOND, Yannick MONTAGNÉ, Jean-François VIGNES Catherine MORIN, Norbert FLACONÈCHE, Sophie WALTER, Laurence MARY.

**Absents excusés** :

- Nathalie DEVIMES, ayant donné pouvoir à François REYMANN,
- Vincent LAGARRIGUE, ayant donné pouvoir à Catherine MORIN.

La séance, sous la présidence de Monsieur François REYMANN, Maire, est ouverte à 18h15.

Madame Catherine MORIN est nommée secrétaire de séance.

### **I. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 09 juin 2023 :**

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

### **II. Délibération : Voirie 2023 – Approbation des travaux sur le chemin des Iris**

Ces travaux ont pour objet la remise en état de cette voie destinée, à partir de janvier 2024, à être reconnue comme voie communautaire, impliquant son futur entretien par la CCPLL.

Le devis s'élève à 9 374,40 € TTC.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### **III – Informations et discussions :**

III.I - Voirie 2023 : l'ensemble des voies du village a fait l'objet d'une visite par le responsable voirie de la CCPLL afin de dresser un état des lieux, de répertorier les voies communautaires qui devraient faire l'objet de travaux en 2024, ainsi que les voies qui pourraient passer du statut de voie communale à celui de voie communautaire. Un compte-rendu détaillé a été communiqué à la municipalité à la suite de cette visite.

#### III.II – Recensement 2024

Ce recensement se déroulera durant les mois de janvier et février 2024.

Monsieur Yannick MONTAGNÉ assurera la coordination de cette opération.

Mission de recenseur : un recrutement sera lancé auprès des habitants de la commune pour cette mission temporaire.

Le recensement pourra s'effectuer soit par l'agent recenseur au domicile des personnes, soit directement par les habitants concernés, en version dématérialisée sur internet.

#### III.III - Plan de fermeture du réseau cuivre

D'ici 2027, le réseau de communication téléphonique et internet en cuivre sera entièrement supprimé. Une enquête sera lancée par la municipalité lors de la parution de l'Echo des Cazelles d'automne, afin d'identifier les habitants du village qui ne sont pas encore reliés à internet par la fibre ou qui ne disposent que d'un poste de téléphonie fixe.

#### III.IV – Acquisition d'équipement de conférence

La subvention demandée à la CARSAT a été accordée. Le devis initial ayant pu être revu à la baisse, la CARSAT sera contactée afin de connaître le montant définitif de la subvention.

#### III.V – Logements communaux

Les baux des trois logements étant à échéance doivent être renouvelés et certains aspects précisés. Des réunions seront organisées avec chaque occupant de ces trois logements.

### **IV – Questions diverses**

#### IV.I - Séance de cinéma du 5 août

Un point est fait sur l'organisation de la soirée.

#### IV.II - Affiche représentant Lugagnac

L'affiche proposée reçoit l'approbation des élus.

#### IV.III – Journée citoyenne

La prochaine journée est fixée au **samedi 28 octobre 2024**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **22 septembre** à 18h15 en Mairie.

## **INFORMATIONS DIVERSES**



Caisse d'allocation familiales / Assurance Maladie / Assurance retraite / Finances Publiques /  
Agence Nationale des titres sécurisés (passeport, carte d'identité, permis de conduire...) /  
Point-Justice / MSA / Pôle Emploi

*Vous avez besoin de constituer un dossier auprès de l'un de ces organismes, ou de régler un problème ?*

**Pour prendre rendez-vous, contactez le référent France Services à la Poste de Limogne  
exclusivement l'après-midi au : 07 89 32 34 01**



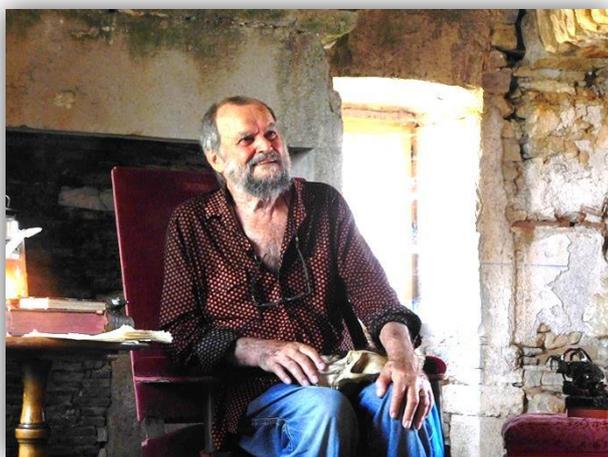
## De bouche à oreille

*Cela s'est passé, se passe ou se passera à Lugagnac*

*A l'occasion de la projection de son dernier film « Monsieur Constant », nous avons souhaité que Jean-Claude Drouot nous parle de son attachement à notre village et ses environs, devenus depuis plusieurs décennies sa « terre d'exil ».*

*Un long entretien a ainsi été conduit le 19 août 2023 par Catherine Morin et François Reymann. Nous vous en proposons la synthèse ci-dessous.*

### Rencontre d'un homme et de sa terre d'élection : Jean-Claude Drouot et le Causse



*Il n'est plus besoin de présenter l'artiste, dont la carrière éclectique et riche, expression fidèle et intelligente des auteurs dont il s'est fait l'interprète, a traversé plus d'un demi-siècle et continue de le faire.*

*L'homme nous est moins connu. Il est rare de le voir s'exprimer sur sa personne. Il a bien voulu nous livrer dans un entretien un pan de son histoire personnelle, une histoire de choix pour un lieu dans lequel il a choisi de se créer de nouvelles racines.*

Cette histoire commence en 1963, une année marquée d'une pierre blanche : 1963 marquait la fin du tournage de la première série de Thierry la Fronde et donc du début de sa carrière, mais aussi l'année où Jean-Claude Drouot, son épouse Claire, qui fut sa compagne tendrement aimée durant 60 ans et leurs deux premiers enfants, de retour d'un séjour en Espagne, avaient inscrit à leur programme de vacances une halte dans le Lot. Un couple de leurs très bons amis, la famille Aubin, avait à l'époque fait l'acquisition d'une maison à Roquecave. Ce lieu permit la première incursion de la famille Drouot dans le Lot.

JCD se souvient de son premier contact humain par ici. Au croisement de la route qui s'appelle désormais Tréligot et du chemin de Roquecave, là où se trouve la croix, et alors qu'il cherchait son chemin par une nuit noire, il frappa à la porte d'une petite mesure où clignotait une loupotte. De cette mesure surgit un homme hirsute, un ours dira-t-il, qui leur indiqua la voie à suivre pour rejoindre leur lieu de résidence. JCD l'apprit plus tard, cet « ermite » d'origine espagnole et républicain avait fui l'Espagne de Franco

comme nombre de ses compatriotes. Il avait trouvé sur le Causse la sécurité qu'il recherchait.

Les maisons du hameau, bâties à l'origine par des habitants de la vallée (notamment les grands-parents de ses amis Aubin) qui gagnaient le Causse lors des périodes de grandes crues du Lot, nécessitaient d'être rénovées. En effet, à l'ère glorieuse de la culture du tabac, elles furent désertées par les hommes et transformées en hangars dans lesquels séchait le Nijkerk, dont les plants avaient été importés des Pays-Bas. Ce tabac était ensuite expédié en Afrique du Nord où il était très apprécié comme tabac à chiquer.

Si son premier séjour de trois semaines chez ses amis fut un séjour de labeur, car la maison qu'ils avaient achetée nécessitait bien des travaux de restauration, ce fut surtout celui au cours duquel ce petit coin du Causse s'est emparé de son cœur et de son esprit. D'une certaine manière il s'y est reconnu.

Les impressions ressenties étaient et sont toujours quasi mystiques. L'intériorité, éprouvée dans ces



paysages, leur grandiosité qui exacerbe les sentiments, l'austérité, la sérénité, la beauté de cette terre à toutes les saisons, ce silence absolu à nul autre pareil, poussent l'esprit à s'élever. La dureté minérale de son sol force les hommes à se dépasser. Une terre à conquérir et qui conquiert.

C'est donc dès 1963 que JCD fit le choix de s'ancrer sur ce territoire. La maison qu'il occupe aujourd'hui fut un coup de cœur, mais il fallut attendre 1965 pour en devenir le propriétaire, car un autre acquéreur lui avait grillé la politesse en 1963, pour se lasser ensuite très vite.

Cette maison est un fil conducteur majeur de son existence et de celle de sa famille. Il a apporté tout son soin à lui redonner vie dans son bâti, jusqu'à ce que cet endroit devienne son « chez lui » au sens premier du terme.

Durant 10 ans la maison de Roquecave favorisa le développement d'amitiés fortes, un groupe serré, qui partageait harmonie intellectuelle et culturelle au cours de soirées sans fin.

Pour JCD, l'heure était alors venue, en 1973, d'un nouveau coup de cœur. Il fut pour le presbytère de Benech.

Ce dernier serait dénommé ainsi non pas en raison de son lien avec une église, mais du fait d'une « légende », qui veut que deux prêtres réfractaires en aient fait leur refuge à la révolution française ; il se dit même que l'un était curé de Lugagnac et l'autre de Varaire.

Ce lieu qu'il définit comme austère, massif, puissant, sans fantaisie, propice à la discrétion, posé comme une évidence à sa juste place au milieu des bois nouveaux et des pierres arides, a fait la conquête de l'homme. En ce lieu, JCD a ressenti un lien puissant, comme une résonance à ses propres racines.

Issu d'une longue lignée d'hommes courageux qui ont servi leur patrie tel le Général Antoine Drouot, dit le Sage, très belle figure de la Grande Armée napoléonienne, ou d'autres, qui ont quitté Nancy pour gagner la Belgique et ont mené des existences d'entrepreneurs en créant les Meuneries des Frères Drouot, lui, l'homme né en Belgique, a fait aussi « son exode » en quittant la Belgique pour la France à 18 ans.

Peu après, un concours d'éloquence, sur le thème de la délinquance juvénile, qu'il a gagné, a déterminé son avenir de comédien, épris de théâtre et de cinéma.

Mais revenons à Benech.

Il évoque avec un souvenir ému la mémoire de sa rencontre avec Onésime Malavelle, père de Guitou. Un paysan âpre à la tâche, intelligent, qui savait si bien gaver ses canards tout en caressant longuement leur cou pour apaiser la douleur.

Il a reconnu en Benech, un lieu où il allait pouvoir exprimer son besoin d'affirmer la beauté du bâti, de traduire les sentiments éprouvés, mais aussi un besoin viscéral de rebâtir, de s'enraciner sur ce territoire, larguant ainsi d'une certaine manière ses racines natales, sans pour autant les oublier.

Il s'est alors entouré des meilleurs artisans locaux, qui ont su comprendre sa quête et répondre à ses aspirations (il cite notamment Christian Besse, Yves Le Bigot et Monsieur Couderc, qui lui fit l'immense plaisir de lui dire un jour « vous êtes lotois maintenant »).

Aujourd'hui, il poursuit inlassablement la restauration de Benech, dans le respect absolu de son bâti originel.

Il a une vision pour Benech, vision qui n'appartient qu'à lui pour le moment. Vision vers laquelle il s'achemine peu à peu, au rythme qui lui est imposé aussi bien sûr par des contraintes budgétaires.

Sa vision porte paradoxe. Lui qui a une préférence pour le théâtre en raison de son côté éphémère, définit sa vision de Benech comme une maison de mémoire, car à un moment il faut savoir transmettre le savoir-faire.

A la fin de l'entretien il fait un lien émouvant entre le choix d'exil de Jacques Brel, aux îles Marquises et son choix propre d'être du Causse et d'y rester pour toujours, aux côtés de son épouse.

Une vision à suivre, que celle de JCD pour Benech, où dans les prochains temps vous aurez l'occasion de découvrir un premier projet, qui s'adressera à ceux d'entre vous intéressés par des ateliers lecture, mais n'en disons pas plus.





L'histoire de mon père avec Lugagnac c'est d'abord l'histoire de sa rencontre avec un haut lieu **lugagnacois**, Le Coual. Il cherchait une maison loin de Paris et une cousine de sa première femme, qui vivait à Tour de Faure, lui parle d'un petit château en ruines pas très loin de Cahors. Mon père, qui est du Nord et vit à Paris, n'a aucune attache dans ce coin, est séduit par le romantisme, l'étrangeté du lieu, son côté loin de tout.

On n'a jamais parlé ensemble de ce moment de découverte. Le Coual qui était au début juste une maison de vacances devient un endroit de plus en plus important pour lui et à partir du milieu des années 70, quand il part vivre et travailler aux USA, devient son point d'ancrage en France. Armande et Dionel Gonçalves arrivent en 76 au Coual et y resteront plus de trente ans (je voudrais rendre hommage à Dionel, décédé en aout dernier et qui nous manque beaucoup). C'est grâce à eux que pendant les longues absences de mon père la maison garde son âme et qu'il est toujours heureux d'y revenir.

Le Coual est à ce moment-là à la fois un endroit où il peut passer du temps en famille (mon frère, ma sœur et moi y sommes venus tous les étés depuis notre naissance), lui qui est souvent par monts et par vaux et un lieu où il peut se retrouver seul avec lui-même. C'est au Coual qu'il a écrit ses trois films les plus autobiographiques : Souffle au cœur, Au revoir les enfants et Milou en mai, comme si cette maison coupée du reste du monde lui

permettait d'entrer le plus profondément en lui-même.

Ce n'était pas seulement la maison qui lui faisait cet effet mais son environnement aussi. Ce Lot dont il adoptait l'accent chantant dès qu'il descendait du train à Cahors, par une forme de mimétisme presque amoureux. Il était devenu, profondément, un lotois et un lugagnacois d'adoption. De Lugagnac il aimait les paysages, les chênes rabougris, la lumière, ce qu'il appelait son « micro-climat », et les habitants. Je me souviens du plaisir qu'il avait à croiser Emile Rames et Pierrot Ramond (décédé lui aussi cette année et dont l'extrême gentillesse et affabilité nous manquent aussi beaucoup) sur la place de la mairie : son visage se mettait à rayonner en les voyant et il reprenait tout d'un coup l'accent du sud-ouest. Je me souviens de sa fierté à l'idée qu'il avait une place dans le cœur des lugagnacois, dont il appréciait la sagesse, la gentillesse, la pudeur et dont il enviait une certaine proximité avec la nature. En tout cas il s'y sentait complètement chez lui.

Cet amour pour le lot, pour la Causse et pour Lugagnac, il nous l'a transmis à tous les trois. Chacun à notre manière, nous nous y sentons chez nous, nous y avons nos attaches, notre ancrage. Je ne peux pas parler pour mon frère et ma sœur, mais pour moi cette transmission est passée par un certain nombre de rituels sans cesse répétés :

- *Aller chercher le lait tout chaud sorti de la vache chez Maria Malavelle*
- *Aller acheter des chèvres bien beurrés à Isabelle, chez Guitou*
- *Monter la côte de Lugagnac à vélo*

- Aller chercher le gigot à la boucherie de Saint Martin Labouval (c'était l'une des rares fois où l'on quittait le Causse pour descendre dans la vallée – c'était toujours un moment magique quand je découvrais ce paysage si différent à partir de Crégols)
- Surtout l'apéritif au moment de l'aubade au Coual, le lendemain de la fête de Lugagnac. La plupart des gens du village étaient là. On buvait du pastis. Emile Rame, Milou, me demandait quel air je voulais entendre et je disais toujours la marseillaise (j'étais très patriote à cet âge-là). A chaque fois qu'ils le jouaient – je me souviens surtout de l'accordéon – j'avais envie de pleurer de joie.

Et cet amour, nous l'avons, je crois, transmis à nos enfants, dont beaucoup sont ici.

Pour toutes ces raisons, c'est une grande joie de célébrer à nouveau la relation entre mon père et Lugagnac.

Merci.



## Du côté des Amis de Lugagnac

Notre baptême du feu de l'été 2023 : un vrai défi à relever, entre préservation des traditions et nouveautés !

Oui, un vrai défi que de reprendre le flambeau. Bien sûr, nous avons dû faire des choix, parfois cornéliens, pour maintenir une grande partie des événements toujours très attendus par les habitants du village et pas seulement eux, car les visiteurs venus d'ailleurs furent aussi très nombreux.

Notre nouvelle équipe a donné sans compter pour que toutes les manifestations se déroulent de la meilleure manière, aidée en cela par une grande partie des « anciens », dont le sens du partage, l'expérience et la constante bonne humeur nous ont permis de franchir les obstacles un à un.



Démarrage en musique avec le concert de Lot Allegro, le 18 juillet. 130 personnes se sont retrouvées dans l'église pour se laisser emporter par des musiques dignes de séduire un public éclectique. Moments de découverte ou de retrouvailles avec des morceaux aimés, chacun a pu prendre du plaisir à partager ces moments enchanteurs. Le pot de l'amitié offert par les Amis de Lugagnac, avec la complicité de pâtisseries lugagnacois bénévoles, a permis de nombreux échanges entre musiciens et participants.

**Fête du village** Point d'orgue de l'été, les 22 et 23 juillet, la traditionnelle fête votive.

**Le samedi soir, 22 juillet**, près de 250 repas ont été consommés, servis par une équipe de dynamiques bénévoles, entraînés par la non moins dynamique Laurence. Deux groupes de musiciens suivis d'un DJ ont rythmé la soirée.

Après un court repos bien mérité, la fête continua le lendemain. Le concours de pétanque a réuni 20 inscrits amateurs ou novices, pour des parties acharnées, sous un soleil de plomb. Un panier garni a récompensé le gagnant.



Pendant ce temps, Jane, son amie Penni et leur équipe s'affairaient pour ouvrir la boutique éphémère du Tea Time, qui a été dévalisée en peu de temps. Ce ne sont rien moins que 540 parts de gâteaux qui ont été confectionnées par Jane et Penni. Leurs couleurs arc en ciel, et leurs saveurs ont régalé les yeux et les papilles des gourmands gourmets. Challenge relevé haut la main une fois encore. Merci et bravo.



**Le soir du 23 juillet**, à nouveau place à la musique. Les groupes en représentation ont su faire bouger même les plus réticents qui peu à peu ont investi la piste de danse. Pour garder le rythme il fallait se sustenter, alors une fois encore, une équipe de bénévoles a relevé ses manches pour servir 100 repas et le bar n'a pas désempilé. Une vraie réussite. Merci à l'équipe de cuistots, si efficace et enjouée.



Reconnaissons-le, les événements se sont succédés à folle allure puisque nous « remettons le couvert » dès **le 2 août** avec le Repas Gourmand. Les tables ont manqué, il a fallu en ajouter, les queues se sont allongées devant les exposants, les plats se sont raréfiés. Nous estimons qu'environ 400 repas ont été vendus. Quel succès ! Il faudra voir plus grand en 2024.



Ce bel été de rencontres a pris fin **le 27 août** autour d'une partie de pétanque récompensée par un panier garni gagné par Christian Malavelle. Elle fut suivie d'un repas façon auberge espagnole. Une façon conviviale de passer un dernier moment ensemble avant de futures retrouvailles.

Nous espérons que vos souvenirs seront à la hauteur de vos attentes et sommes plus motivés que jamais pour poursuivre, dans la mesure de nos moyens, ces moments si importants pour la vie du village.



**Plus vous serez nombreux à nous rejoindre, même de manière occasionnelle, plus nous pourrons développer de projets et les diversifier grâce à vos idées et propositions. Alors, à très vite.**

Retrouvez ces manifestations dans les pages photos en fin de ce bulletin

### Les activités régulières

**Randonnée** : chaque premier samedi du mois.  
Départ devant l'église à 09h00.

**Chorale** : Le lundi à 17h30 à la Salle des Fêtes. Si vous avez envie de chanter, n'hésitez pas à prendre des renseignements et/ou à vous inscrire auprès de Michelle au n° 06 74 40 98 89.

### LES AMIS DE LUGAGNAC - Contacts :

Tél : 07 49 10 42 09

Courriel :

comitedesfetes.lugagnac@orange.fr

N'hésitez pas à consulter la page des Amis de Lugagnac sur le site de la Mairie :

« <http://www.lugagnac46.fr/les-amis-de-lugagnac> »

## LES PAGES RECREATIVES

### Maxime s'aventure cette fois-ci sur le terrain de la botanique pour nous parler de la châtaigne



La châtaigne est le fruit du châtaignier. Le terme désigne aussi la graine comestible contenue dans ce fruit. Les châtaignes non cloisonnées sont appelées des marrons, à ne pas confondre avec le marron d'Inde, qui est la graine (toxique) du marronnier d'Inde ou marronnier commun. La bogue est l'enveloppe hérissée de piquants qui protège les fruits. Les différents mots désignant la châtaigne en Europe dérivent tous du latin Castanea.



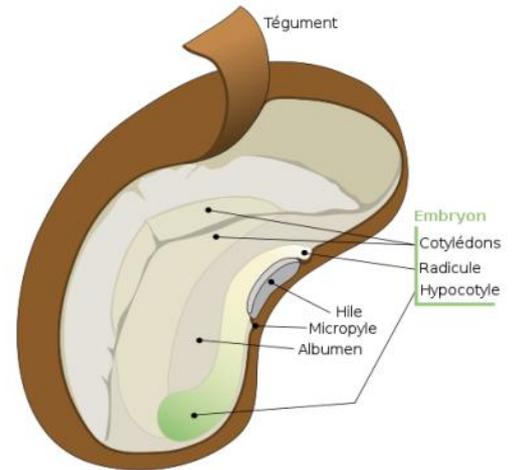
## Historique

La châtaigne fut longtemps la base de l'alimentation humaine dans des régions entières, particulièrement dans l'arrière-pays méditerranéen, dont le climat plus frais et humide que les régions côtières se prête bien à la culture, contrairement à l'olive. La châtaigne y est cultivée depuis

l'Antiquité. Dans des régions comme les Cévennes, le Limousin ou le Tessin, la châtaigne revêt une très grande importance. On appelait d'ailleurs le châtaignier « l'arbre à pain » mais aussi « l'arbre à saucisses » car les châtaignes servaient aussi à l'alimentation des porcs.

## Description

Une châtaigne est formée d'une coque mince, coriace, brune et brillante contenant une graine. La coque est un péricarpe possédant les trois couches classiques de la paroi d'un fruit : épicarpe, mésocarpe et endocarpe. La châtaigne se détache de la bogue par son hile. C'est un fruit sec dit déhiscent car à maturité la bogue s'ouvre d'elle-même. De plus, le péricarpe et le tégument de la graine ne sont pas soudés donc on peut la qualifier d'akène. Elle a un côté saillant d'où émerge une petite touffe appelée « torche », qui est le reste desséché du pistil et des cinq ou sept stigmates floraux et qui protège le germe (plumule). Dans de nombreuses variétés, le fruit est aplati sur un ou deux côtés. La graine est enveloppée dans un tégument, une pellicule rougeâtre et astringente appelée le « tan » (à cause des tanins qu'elle contient), qui pénètre dans les replis de l'amande, et qu'il faut retirer avant de consommer la châtaigne. Les variétés de châtaignes dont l'amande n'est pas cloisonnée par le tégument sont appelées marrons. Le poids de la châtaigne peut varier de 10 à 25 grammes selon la variété.



## Châtaigne ou marron

L'agronome Olivier de Serres nomme deux variétés de châtaignes dans son théâtre d'agriculture et mesnage des champs (1600) : la tuscane et la sardonne. Il indique que cette dernière est plus connue à Lyon sous le nom de « marron de Lyon », source d'une confusion qui traversera les siècles. Dans le parfait confiturier, le cuisinier François Pierre de La Varenne écrit « En réchauffant la châtaigne dans la cheminée avec de l'eau sucrée, on obtient un marron glacé. ».

Plus tard, au XIXème siècle, la châtaigne était assimilée aux populations rurales défavorisées, on lui préféra l'appellation jugée plus noble de « marron », qui était déjà en vigueur pour les châtaignes non cloisonnées utilisée pour l'élaboration des marrons glacés. Ainsi, le fruit cultivé est appelé « châtaigne » (production de châtaignes, castanéiculture) et le fruit transformé « marron » (marrons glacés, crème de marrons, marrons grillés...).

**Modes de consommation :** Les châtaignes peuvent se consommer fraîches ou séchées, crues (peu digestes, elles nécessitent une mastication efficace qui favorise l'imprégnation salivaire et l'action des amylases salivaires qui pré digèrent l'amidon), bouillies, rôties, grillées au four, sous la cendre ou dans des poêles trouées. Elles sont vendues dans les rues en hiver au cri de « Chauds les marrons ! » C'est sous cette forme (et ce cri) qu'elles sont vendues chaque automne dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon à l'occasion de la Vogue des marrons, grande fête traditionnelle du quartier vieille de plus de 150 ans.

En Suisse romande, notamment dans le Chablais et en Valais, un repas fait avec des marrons chauds accompagnés de raisin et de vin blanc est nommé brisolée, les châtaignes sont grillées dans un cylindre appelé brisoir. C'est l'occasion d'une joyeuse agape d'automne. Des fêtes sont organisées durant le mois d'octobre, dont celle de Saint-Gingolph depuis 1989, la plus vieille du Valais.

Elles peuvent être confites au sucre et cristallisées (les marrons glacés, qui se vendent surtout en fin d'année), mises dans de l'alcool, cuites en confiture ou en purée.

Séchées, puis moulues, elles donnent une farine difficilement panifiable largement consommée en Corse, notamment sous forme de pulenda. Mélangée à hauteur de 30 % à de la farine de froment, elle peut servir à faire du pain, des crêpes, des galettes et des pâtisseries.

En Europe, les châtaignes font traditionnellement partie de certains plats de Noël et du Nouvel An. Bouillies, elles accompagnent des plats de viande, dont la célèbre dinde aux marrons. Le toupî est une grosse marmite dans laquelle on fait blanchir les châtaignes.

Dans les Cévennes, chaque mas avait sa clède pour faire sécher les châtaignes (la clède est un mot qui désigne une claie).



### 1/ Le Yakasu

## Vos pages de jeux Les solutions des jeux du numéro 39

### 2/ Les jeux de logique

			1	2			3
		1	2	3		1	2
1			3	1	2		5
3	2	1	4		6		4
2	1		5	3	4	2	1
				2	1		6
2	1			1	3	2	
	2	3	6	4	5	1	

1/ L'étang est à moitié recouvert de nénuphars au bout de 29 nuits.

2/ Mardi

3/ Suite logique : Il fallait additionner les chiffres de chaque sous-groupe : 8 / 6+1 (soit 7) / 2 + 4 (soit 6) / 3+2 (soit 5) / 13 (soit 1 + 3 = 4) / 1 + 2 (soit 3)

4/ J-F-M-A-M-J-J-A-S-O-N-D pour compléter les initiales des mois de l'année.

### Vos jeux du n° 40

#### 1/ Retrouvez dans l'image les objets cachés.



2

#### QUIZZ D'AUTOMNE

En automne, après les premières gelées, peut se produire une période de temps ensoleillé et radouci. Quel est son nom en Europe ?

L'été de la Saint Hubert ?

L'été indien ?

L'été de la Saint Martin ?

Giuseppe Arcimboldo (1527-1593), peintre maniériste italien, a réalisé une série de quatre portraits liés aux saisons. 'L'Automne' est un homme mûr et barbu. Quel fruit tient une place prépondérante dans cette œuvre ?

La poire ?

Le raisin ?

La pomme ?

"Chanson d'automne" : "Les sanglots longs / Des violons / De l'automne / Blessent mon cœur / D'une langueur / Monotone." Quel est l'auteur de ce poème ?

Alphonse de Lamartine ?

Victor Hugo ?

Paul Verlaine ?

"L'automne", un des quatre concertos pour violon de l'œuvre "Les Quatre Saisons" a été composé par ?

Tomaso Albinoni ?

Antonio Vivaldi ?

Luigi Cherubini ?

Qui a écrit les paroles de la chanson "Les feuilles mortes" ?

Jacques Prévert ?

Jacques Prevel ?

Jules Romain ?

#### 3/ Yakasu proposé par Maxime

			1			
				1		
4		2			2	
6					6	
	1					3
			4			
			2			



# VOS PAGES PHOTOS DE L'ÉTÉ 2023

## CHANTIERS COMMUNAUX



Le Puy de Ferrières avant / après



Travaux de voirie Chemin des Iris



Parvis de la Salle des Fêtes



Prévention Incendie : installation de la citerne devant le hangar municipal – Chemin des Adrets



Prévention Incendie : installation de la citerne sur le parking municipal – Route des Serres





# LES MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ

18/07 CONCERT LOT ALLEGRO



22/07 SOIRÉE DE LA FÊTE VOTIVE





**23/07 – HOMMAGE DES HABITANTS DEVANT LE MONUMENTS AUX MORTS**



**23/07 – LA PARTIE DE PÉTANQUE**





23/07 - LE TEA TIME



23/07 REPAS, MUSICIENS, DANSEURS et CUISINIERS





02/08 - REPAS GOURMAND





## 27/08 Partie de pétanque et repas façon Auberge espagnole



*Sans oublier les infatigables randonneurs !*



01/07



05/08



05/09





# LUGAGNAC

*Causses du Quercy*

Le Comité de Rédaction de l'Echo des Cazelles, bulletin de liaison de la Mairie de Lugagnac, remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce numéro.